

ARRÊTÉ n° 2025-432

PORTANT ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 2025

La Directrice de l'UFR ASSP

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment l'article L719-1 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés ;
- Vu** l'arrêté électoral 2025-400 du 30/09/2025 ;
- Vu** l'arrêté électoral 2025-401 du 30/09/2025 ;
- Vu** l'arrêté 2025-408 du 06/10/2025 portant délégation de signature aux directeurs et directrices de composantes dans le cadre du scrutin organisé le 18/11/2025,

Arrête

Article 1 : Dans le cadre de l'élection des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils de composantes du 18 novembre 2025, le bureau de vote listé ci-dessous est organisé comme suit :

Campus PDA

Salle du scrutin : Salle du conseil – H327

Président de bureau de vote : Jonathan WIDENT

Assesseure 1 : Adeline PERARDELLE

Assesseur 2 : Lili GUYOT

Assesseur 3 : Nathalie OLLAGNIER

Assesseur 4 : Cécile WOLFF

Article 2 : Publication de l'arrêté

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de la composante et les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site internet de l'établissement et de la composante.

Fait à Lyon, le

06 novembre 2025

Pour la Présidente,
Le Directeur de l'UFR ASSP

Stéphane CHIFFOLEAU

Annexe K